

### Termes de référence du Comité de finance de Vista Banking Group

Examiner les développements et changements qui interviennent dans le cadre des exigences légales, réglementaires et comptables, et leur impact sur les politiques de gestion de l'actif-passif, du financement, des liquidités et du capital

# Gestion du bilan

- Évaluer la robustesse des prévisions des taux d'intérêt et prendre en compte les expositions structurelles du Groupe, y compris l'évaluation des scénarios de simulation de crise appropriés, et énoncer les mesures à prendre
- 2. Passer en revue la performance au niveau du revenu net d'intérêt du Groupe pour identifier une éventuelle compression des marges et formuler des mesures adéquates
- 3. Assurer la totale divulgation des actifs et passifs éventuels et les obligations ou engagements contractuel(le)s importants, à tout moment, conformément aux politiques de la banque et aux exigences réglementaires

### Capital

- 4. Étudier le caractère approprié de la structure du capital du Groupe, en tenant compte des exigences réglementaires futures et de la gestion globale du risque de la banque
- 5. Veiller à ce que le Groupe soit en parfaite conformité avec l'exigence minimale réglementaire en matière de capital
- 6. Prendre en compte les besoins en capital de la banque et le processus de levée de capital
- 7. Évaluer le caractère approprié des scénarios de simulation de crise par rapport à la position de la banque en matière de capital et formuler les mesures requises

## **Financement**

- 8. Étudier le profil de financement du Groupe et songer à la diversification, au coût et à la robustesse des sources de financement
- 9. Examiner les besoins en financement, c.-à-d. à la fois réels et anticipés
- 10. Apprécier les scénarios de simulation de crise en relation avec les positions de financement et formuler des mesures appropriées

#### Liquidités

- 11. Étudier et évaluer la gestion des liquidités dans le Groupe en fonction du cadre et des politiques définis par le Conseil d'administration, le cas échéant, et énoncer des mesures adéquates
- 12. Évaluer les résultats des scénarios de simulation de crise en relation avec la position du Groupe en matière de liquidités et élaborer des politiques appropriées
- 13. Passer en revue les rapports de liquidités, y compris les ratios de liquidité
- 14. Revoir les activités relatives au risque de gestion des liquidités, y compris les activités de couverture